

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 septembre 2005
(convocation du 12 septembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SECUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BRACQ Mireille à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BANNEL Jean-Didier
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles
M. DOUGADOS Daniel à Mlle. COUTANCEAU Emilie
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SEUROT Bernard
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

**Opération de lancement d'Aquitaine Eco 2005 - Prestation de communication -
Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis plusieurs années, la Communauté Urbaine de Bordeaux est partenaire d'Aquitaine Eco, publication du groupe Sud Ouest dressant un panorama annuel de l'économie régionale. Cet ouvrage de référence, tiré à 35 000 exemplaires et diffusé en kiosques à partir du mois d'octobre, est tout particulièrement destiné à un public de décideurs économiques régionaux.

Premier magazine économique régional, Aquitaine Eco s'articule autour de chapitres répondant aux diverses attentes des lecteurs : un dossier central consacré à un thème spécifique chaque année, des données statistiques, des fiches d'entreprises, des portraits d'entrepreneurs, des contacts.

Le thème retenu pour le dossier d'Aquitaine Eco 2005 est « l'Aquitaine et l'exportation ». Réalisé par la rédaction de Sud Ouest, il permettra de faire le point sur le commerce extérieur dans son dossier central. Seront également abordés dans ce numéro : les principaux secteurs exportateurs, l'exportation aéronautique, les bateaux, la santé, l'agro alimentaire, le vin et les spiritueux, les machines, le métal, la chimie, le textile, le bois et le papier, un point sur la situation de Ford et sur celle de Fayat...

Le partenariat Communauté urbaine de Bordeaux/Sud Ouest, mis en place à l'occasion d'Aquitaine Eco 2005, se décline en deux axes :

1° Espace publicitaire :

La Communauté urbaine de Bordeaux pourra disposer :

- d'un encart publicitaire dans Aquitaine Eco 2005 (2^{ème} de couverture) ainsi que d'un marque page afin de faire passer ses messages en direction des acteurs économiques,
- de 250 exemplaires d'Aquitaine Eco pour une diffusion auprès de ses partenaires.

2°Organisation du débat :

La Communauté Urbaine de Bordeaux et Sud Ouest co-organisent, dans les locaux de la Communauté, un débat auxquels sont invités les acteurs économiques de la région, et travaillent ensemble sur le contenu et l'organisation de ce débat.

Dans le cadre de cette opération, le groupe Sud Ouest s'engage à assurer :

- la mise à disposition d'espaces publicitaires dans le quotidien pour assurer la promotion de cette opération : 5 modules 153 pour le quotidien, ½ page quadri dans Sud Ouest Dimanche,
- la préparation et l'animation du débat par le responsable du pôle économie de Sud Ouest.

Cette opération représente un coût global de 41 659,08 € TTC, correspondant au budget des années précédentes.

Les dépenses afférentes à cette opération seront prélevées sur le budget 2005 de la communication économique, au compte 6231 – Fonction 0900 – Chapitre 011 – CRB P100

Ainsi, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

1°décider le lancement de ce partenariat selon les modalités décrites ci-dessus,

2°d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante, ainsi que tout document relatif à cette opération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Présidente,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
11 OCTOBRE 2005

Mme. FRANÇOISE CARTRON

